

Fondation Expositions Suisses de Sculpture Bienne

Appel à projets pour la 14^{ème} édition de l'Exposition suisse de sculpture en 2024

Dixième ville de Suisse, Bienne se définit par son caractère industriel, sa multiculturalité, son bilinguisme officiel ainsi que par une riche activité culturelle, en particulier dans l'espace public. Événement majeur, l'Exposition suisse de sculpture, qui y a lieu depuis 1954, a laissé des traces dans les esprits, mais aussi et très concrètement dans le paysage urbain. A rythme régulier, cette exposition internationale offre la possibilité de mener un débat critique sur l'art dans l'espace public.

En vue de la 14^{ème} édition qui doit se tenir en 2024, le Conseil de fondation Expositions Suisses de Sculpture Bienne - Schweizerische Plastikausstellung Biel (ESS-SPA) lance un concours sélectif en deux étapes. Sont recherchés des projets d'artistes, curateurs-rices, équipes ou collectifs qui se réfèrent à l'espace public de la ville de Bienne et qui s'inscrivent dans le cadre d'un discours artistique international contemporain. Ces projets peuvent également proposer une approche avant-gardiste et expérimentale.

Situation initiale

Qu'est-ce qui est attendu ?

Un projet qui s'inscrit dans l'histoire des Expositions suisses de sculpture en proposant un concept artistique novateur et de qualité. Une présence des artistes à Bienne est attendue afin d'instaurer un dialogue avec le public, la population et les visiteurs.

Les propositions doivent développer un concept d'exposition qui se réfère au discours contemporain. Si le choix du thème est libre, les propositions devraient toutefois présenter un lien spécifique avec la ville de Bienne.

Un budget de 500'000 francs est à disposition pour la réalisation du projet.

Quand et où l'exposition aura-t-elle lieu ?

L'exposition aura lieu en 2024. Les dates exactes de début et de fin ainsi que la durée de l'exposition sont à déterminer en fonction du concept de l'exposition. Toute la ville peut être utilisée comme espace d'exposition.

Qui peut participer ?

L'appel à projet est ouvert aux artistes, aux curateurs-rices suisses et internationaux ainsi qu'aux collectifs.

Jury et processus

Le processus de sélection se déroulera en deux tours :

Premier tour : Une première esquisse de projet peut être déposée selon les indications figurant ci-après.

Second tour : Un jury composé de 7 personnes sélectionne 3 à 5 projets qui devront être développés (selon indications ci-après) et désigne finalement un projet gagnant qui sera réalisé. Les projets qui seront invités pour le second tour recevront chacun une contribution de 3'000 francs.

Membres du jury :

Membres professionnels:

Dr. Céline Eidenbenz, curatrice Aargauer Kunsthaus
Prof. Dr. Sabine Gebhardt Fink, professeure d'art contemporain Hochschule Luzern et curatrice indépendante
Samuel Herzog, journaliste indépendant
Dr. Donatella Bernardi, artiste multidisciplinaire et directrice de la Maison Rousseau et Littérature

Membres non-professionnels:

Stéphanie Mérillat, présidente de la Fondation Serge Mérillat, Bienne
Céline Guibat, Conseil de fondation ESS-SPA
Laura Kingsley, Conseil de fondation ESS-SPA

Appel à projets : conditions et critères de sélection

Premier tour, présélection

Est attendue une présentation synthétique et expressive du projet, du concept de l'exposition ainsi que de la composition et des qualifications des personnes qui y participeront. Le dossier de candidature doit se présenter sous la forme d'un fichier PDF A4 (max. 20 pages) et contenir les informations suivantes :

- Titre de l'exposition
- Proposition de projet sous forme de texte, y compris indications sur la manière dont la présence des artistes / équipe / collectif à Bienne sera assurée (max. 2 pages A4)
- Illustrations de la proposition de projet (croquis, dessin, collage, etc.) (max. 4 pages A4).
- Composition du collectif / de l'équipe en bref (max. 1 page A4)
- Curriculum vitae des artistes / curateur-riche / équipes / collectifs (max. 2 pages A4)
- Indication du lien à la scène artistique suisse (max. 1 page A4)
- Références, brève documentation photographique de projets réalisés (max. 10 pages A4)
- Budget indicatif (max. 1 page A4)

Les personnes intéressées à déposer un projet ont la possibilité de poser des questions par courriel à l'adresse info@ess-spa.ch. Les réponses à toutes les questions seront publiées en commun sur le site internet de la Fondation ESS-SPA (www.ess-spa.ch) selon les délais indiqués ci-après.

Critères d'évaluation premier tour

Les éléments suivants seront pris en compte par le jury :

- Qualité artistique du projet
- Lien pertinent avec la ville de Bienne
- Discours artistique et commissarial contemporain par rapport à Bienne et l'espace public urbain
- Faisabilité du projet, mise en œuvre réaliste dans le cadre des contraintes budgétaires et temporelles
- Qualification des artistes, curateur-rices, équipes ou collectifs
- Connaissances de la scène artistique suisse

A l'issue du premier tour, 3-5 projets sont sélectionnés et invités à poursuivre le travail pour le second tour. Chacun de ces projets recevra un montant forfaitaire de 3'000 francs pour couvrir d'éventuels frais.

Second tour, développement de 3-5 projets

Les projets retenus pour le second tour doivent livrer les documents suivants :

- Concept détaillé (max. 12 pages A4)
- Données biographiques des artistes, équipes et collectifs participants
- Présentation d'un budget détaillé de 500'000 francs (y compris tous les honoraires, frais de location, de production, d'autorisations, de transport, de communication et d'assurances, d'impression, etc.)
- Matériel visuel, esquisses, illustrations, mock-up, éventuellement maquettes
- Planning de réalisation
- Références et liens

Critères d'évaluation du second tour

Les éléments suivants seront pris en compte par le jury :

- Potentiel artistique contemporain du concept d'exposition au regard de l'espace public de la ville de Bienne
- Capacité de l'équipe à réfléchir à un thème du discours artistique contemporain dans l'espace urbain
- Connaissances et liens avec la scène artistique suisse
- Communication, lisibilité et capacité à s'adresser à un large public international et local
- Solidité du budget de 500'000 CHF, incluant tous les frais (honoraires, frais de location, de production, d'autorisations, de transport, de communication et d'assurances, d'impression, etc.)

Exécution du projet gagnant

La responsabilité globale de l'exposition incombe à la Fondation ESS-SPA. Le projet gagnant sera exécuté en étroite collaboration avec cette dernière. Le budget exact sera défini après la décision du jury et un contrat sera élaboré et validé avec le(s) lauréat(s) du projet gagnant. La Fondation ESS-SPA est responsable du respect du budget.

La Fondation ESS-SPA aide à la production et la gestion de l'exposition. Concrètement, elle contribue, en dehors du budget spécifique du projet, aux domaines suivants : soutien pour la mise en œuvre, coordination et contacts avec les autorités, obtention d'autorisations, fixation et vérification des délais, surveillance du budget.

La Fondation ESS-SPA se réserve les droits suivants :

- A. L'exposition peut être reportée ou redimensionnée jusqu'à ce que son financement soit assuré.
- B. L'exposition peut être reportée ou annulée en cas d'événements tels qu'une pandémie ou autre cas de force majeure.
- C. En cas de vente d'œuvres d'art, un contrat doit être conclu entre la Fondation ESS-SPA avec le(s) artiste(s) dans le cadre des dispositions légales sur le droit d'auteur. Les modalités doivent y être clairement définies.
- D. En ce qui concerne les droits d'auteur, les dispositions légales suisses s'appliquent.
- E. La Fondation ESS-SPA est responsable de la communication et de la promotion du projet, en collaboration avec son (ses) auteur(s) et artistes.

Délais :

Début de l'appel à projet (sur https://ess-spa.ch/):	11 avril 2022
Délai pour le dépôt de questions (par e-mail : info@ess-spa.ch): (les questions peuvent être posées au fur et mesure et seront répondues au fur et à mesure)	21 août 2022
Publication de toutes les réponses (sur https://ess-spa.ch/) :	26 août 2022

Premier tour

Délai pour le dépôt des projets (sur www.inscription.ess-spa.ch):	19 septembre 2022
Evaluation des projets déposés par le jury:	26 octobre 2022 (31 octobre 2022)
Information aux candidats:	4 novembre 2022

Second tour:

Début du second tour:	4 novembre 2022
Délai dépôt des projets:	10 février 2023
Présentation des projets devant le jury :	22 février 2023
Evaluation des projets par le jury:	22 février 2023

(27 février 2023)

Information aux candidats et annonce du projet retenu:

13 mars 2023

Mise en œuvre du projet retenu:

dès le 13 mars 2023

Début de la 14e Exposition suisse de sculpture:

2024

Informations complémentaires

[Exposition suisse de sculpture](#)

[Plan de la ville de Bienne avec ses institutions publiques et culturelles](#)

[Plan cadastral et GIS de la Ville de Bienne : WebSIG — Biel-Bienne](#)

[Site officiel de la Ville de Bienne](#)